

# Les offres du bouquet de transports de la Ville de Genève

Le plan de mobilité de la Ville de Genève - "Bouquet de transports" - consiste en un ensemble d'offres en mobilité, attrayantes et complémentaires, incitant les 3500 employés municipaux à utiliser des modes de transports alternatifs à la voiture individuelle. Ce projet a été développé dans une démarche de "pédagogie par l'exemple", consistant à appliquer chez soi ce qui est prôné pour l'ensemble des citoyens.



Mise à disposition de plus de 50 vélos répartis dans les différents bâtiments administratifs pour les déplacements professionnels.



Possibilité à tous les employés d'acquérir un abonnement annuel de transports publics avec une réduction de 311 francs par rapport au prix initial.



Abonnement à la société d'autopartage Mobility CarSharing et remplacement progressif de l'usage des voitures de services et des voitures personnelles pour les déplacements professionnels.



Promotion du covoiturage dans la région franco-valdo-genevoise avec la création d'un portail destiné aux entreprises. Le nouveau site sera en service dès septembre 2004.



Taxation du stationnement sur le lieu de travail. Cette mesure a permis le financement partiel de la réduction du prix des abonnements de transports publics (système d'autofinancement), une réduction étant également accordée par les Transports publics genevois.

Le bouquet de transport s'inscrit dans un processus d'amélioration continue. Des offres complémentaires sont en cours de développement.

Un plan de mobilité consiste à proposer à l'ensemble du personnel d'une entreprise un éventail de mesures adaptées à ses besoins en mobilité, pour encourager le transfert modal de la voiture individuelle, moto et scooter, vers les modes « doux » (vélo, marche), les transports publics, l'autopartage et le covoiturage. Cette solution profite à la fois à l'entreprise, aux employés et à la collectivité car elle offre un grand nombre d'avantages environnementaux, sociaux et économiques.

## Contact:

M. Nils de Dardel  
Directeur du Département de l'aménagement,  
des constructions et de la voirie.  
4, rue de l'Hôtel-de-Ville  
CP 3983 1211 Genève 3  
Tél.: +41 (0)22 418 20 09  
[bouquet-transport@ville-ge.ch](mailto:bouquet-transport@ville-ge.ch)

# Le bouquet de transports de la Ville de Genève



BOUQUET DE TRANSPORTS

**sun21**  
energy first



**energieschweiz**

**ville de genève**  
département municipal de l'aménagement  
des constructions et de la voirie

# La Ville de Genève s'engage pour une mobilité durable

La Ville de Genève encourage les entreprises de la région genevoise, principaux générateurs de déplacements, à développer leur propre plan de mobilité, en leur proposant une expertise et un soutien technique.

Deux démarches complémentaires sont développées :

- A. Organisation de conférences: présentation des avantages des plans de mobilité d'entreprises et mise en contact avec des prestataires de services (transports publics, CarSharing, P+R, prêt et location de vélos...)
- B. Démarchage, appui direct et soutien technique auprès des grandes entreprises pour la promotion et la mise en œuvre de plans de mobilité, dans une démarche de management de la mobilité.

Les plans de mobilité d'entreprise dans le canton de Genève:

Entreprise privée/ publique	Nombre d'employés	Plan de mobilité: état d'avancement
Ville de Genève	3'500	Réalisé (5 mesures) - 2003 En cours d'amélioration, (3 nouvelles mesures) - 2004
Aéroport International de Genève	6'500	En cours (4 mesures) - 2004
Organisation des Nations Unies	14'000	En cours (2 mesures) - 2004
Hôpitaux Universitaires de Genève	8'000	En cours (2 mesures) - 2004
Bureau International du Travail	1'200	A l'étude - 2004
Etat de Genève	16'000	A l'étude - 2004

Les économies en terme de consommation d'énergie pouvant être réalisées dans le cadre des plans de mobilité cités ci-dessus sont évaluées à plus de 19 millions de kWh d'ici 2008.

# Encourager et accompagner le management de la mobilité

PLANNING 2004-2005

## A. Promotion des plans de mobilité

- 3 juin 2004 : 2<sup>ème</sup> workshop (le 1<sup>er</sup> workshop organisé en mars 2004 a réuni plus de 20 représentants d'entreprises). Objectifs : sensibiliser des entreprises à l'intérêt de s'engager dans une démarche de management de la mobilité, présenter les avantages des plans de mobilité et les offres en mobilité, mettre en liaison les responsables d'entreprises et les prestataires de service.
- 16 septembre 2004 : dans le cadre de la "Semaine européenne de la mobilité", la Ville de Genève consacre une journée entière au thème "mobilité et travail". Organisation d'une conférence publique promouvant les plans de mobilité d'entreprises.

## B. Accompagnement d'entreprises dans une démarche de management de la mobilité

- Bureau International du Travail (BIT) : formation d'un groupe de travail, enquête par questionnaire, stratégie de communication, proposition de mesures concrètes (2004). Lancement du plan de mobilité du BIT avec la mise en œuvre de mesures concrètes (hiver 2004 - 2005).
- Développement du plan de mobilité des Hôpitaux Universitaires de Genève: incitation au covoiturage (création d'un portail spécifique dans le site internet [www.covoiturage.ch](http://www.covoiturage.ch)), réduction du prix de l'abonnement de transports publics et production d'un nouveau dépliant "Itinéraires en transports publics depuis l'hôpital", exposition sur l'activité physique, animations ponctuelles (été 2004).
- Démarchage auprès de deux nouvelles entreprises et initiation de plans de mobilité (hiver 2005).

Afin de consolider cette démarche, notamment pour assurer un véritable suivi des actions réalisées:

A. Sera mis sur pied un team composé de:

- un responsable de projet: suivi et coordination, organisation des workshops et conférences "Management de la Mobilité" (MM),
- un expert: accompagnement des entreprises, mise en place d'un plan de mobilité (diagnostic, suivi, communication, proposition de mesures, bilan, mise en œuvre...),
- un consultant, spécialiste de la gestion du changement en entreprise: chargé des relations avec les directions des entreprises; appui et conseil pour la mise en œuvre des mesures au sein des entreprises et pour le suivi.

B. Seront réalisés, sous forme de mandats externes, du matériel de communication (posters, affiches, dépliants, guides...) et des études spécifiques sur la mobilité générée par les entreprises.

**L'objectif final est la multiplication des plans de mobilité à travers le canton et une réduction massive des déplacements professionnels et domicile-travail effectués en transports motorisés individuels par un transfert modal sur le vélo, la marche à pied et les transports publics.**